



DOSSIER

OMC & AGCS

Les règles de l'AGCS s'appliquent à tous les échelons de décisions politiques. Une fois abouti, l'AGCS entraînera l'obligation d'ouvrir à la concurrence tous les secteurs de services, et ce, à tous les niveaux de l'administration territoriale.

LIRE LE DOSSIER PAGE 3



Page 2

Centrale de Loire Et demain ?

"LA CENTRALE DE LOIRE DOIT ÊTRE RECONSTRUITE"

LE CITOYEN

"LE MONDE APPARTIENT À CELUI QUI EST DEBOUT"

MENSUEL D'OPINION

NUMÉRO 1 | Décembre 2004

Grigny-Givors quel avenir ?



En clôturant l'un de ses derniers conseils municipaux, le Maire de Lyon en appelait à l'élargissement du Grand Lyon et invitait les villes de Givors et de Grigny à un éventuel rapprochement. Depuis longtemps, René Balme et Martial Passi travaillent à ce que pourrait être la notion de "territoires partenaires" avec le Grand Lyon, notamment dans le cadre d'une extension du réseau TCL en direction de Grigny et Givors.

La continuité territoriale, qui jusqu'à tout récemment était un obstacle à toute tentative de rapprochement avec le Grand Lyon, ne l'est plus. Il convient donc désormais, d'envisager ce que pourrait être une autre intercommunalité qui donnerait à notre agglomération les moyens de ses ambitions en la sortant du carcan dans lequel les regroupements communaux (d'opportunité politique) environnants l'avaient enfermée.

SUITE PAGE 2

N'OUBLIEZ-PAS!

**RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS
AVEC VISITE COMMENTÉE DE LA VILLE**

GRIGNY LE 11 DÉCEMBRE, 10H, CENTRE BRENOT

Vivre debout !

Nous sommes tous des citoyens... en puissance ! Soyons-le réellement en exigeant le débat sur tous les grands sujets d'actualité et préparons un monde meilleur pour nos enfants.

Telle est l'ambition que nous poursuivons en créant ce nouvel espace de liberté, ouvert à tous et plus particulièrement à des citoyens qui prennent la parole pour apporter un autre éclairage sur les affaires locales, nationales, européennes ou internationales.

Des citoyens qui, chaque mois, et parce que la presse et les partis politiques institutionnels ne le font plus, attireront votre attention, appelleront au débat ou porteront la contradiction face à la voix uniformisée des médias.

Il est temps de s'emparer des affaires publiques. Il est temps de se rassembler, pour faire face, pour s'exprimer, pour résister, pour refuser aussi. Refuser que l'on pense pour nous, que l'on décide pour nous. Refuser le chantage permanent, " nous ou le chaos ". Une autre voie existe et nous entendons la prendre en compagnie de tous ceux et celles qui, de l'AGCS à l'OMC, des foulards aux armes de destruction massive, j'en passe, ne veulent plus être les dindons de la farce, ne veulent plus avaler de couleuvres, ne veulent plus être menés en bateau. Nous, nous avons l'ambition de changer les choses par l'action politique et citoyenne.

LE CITOYEN, journal d'information et d'opinion, voit le jour. Il se situe résolument à gauche, une gauche à réinventer, porteuse de valeurs où l'homme serait enfin au centre de la marche du monde.

Reste que les progressistes que nous sommes entendent initier ici, dans notre région, la construction d'un grand rassemblement humaniste au service du citoyen, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne afin, qu'ensemble, nous détournions, avec nos moyens et nos énergies, le mauvais cours des choses.

Nous vous donnons rendez-vous dans un mois.

RENÉ BALME

SOMMAIRE

L'AGGLOMÉRATION PAGE 2

LE DOSSIER PAGE 3

L'ACTUALITÉ PAGE 4

en bref

L'OPPOSITION UMP LOCALE SE RADICALISE

C'est le constat que l'on peut faire à la lecture de sa tribune libre dans *Grigny Magazine*. La droite serait-elle à court d'arguments ? On serait tenté de répondre : oui, lorsque l'on s'efforce de lire la "littérature" qu'elle diffuse dans les boîtes à lettres. Répondre au débat d'idées proposé par le Maire et les élus de la majorité ne semble plus être à la portée de Bernard CHIPIER et de son équipe, puisqu'ils sombrent dans le poujadisme et reprennent à leur compte les méthodes de certains groupuscules extrémistes de droite. Le dossier complet sur : www.grigny-citoyenne.org.

AVIS DE RECHERCHE...

La rumeur se faisait insistante : Georges FENECH avait disparu ou pour le moins déserté la 11^{ème} circonscription ! Le chantre UMP de la tolérance zéro, qui traîne quelques casseroles bien sonnantes, s'est fait recadrer, en son temps, par les instances départementales de son parti. La veste aux cantonales de 2004 lui a sans doute rappelé la dure réalité du terrain. Mais miracle, il vient de réapparaître à Condrieu ou il vient d'ouvrir boutique. Entre Givors et Condrieu, il va falloir choisir !

NON, NON, NON MILLON N'EST PAS MORT

Les élections sénatoriales sont très instructives si l'on examine les listes de près. Ainsi l'on y apprend que Guy MARTINET, le maire de Loire, est un proche de Charles MILLON au point de se présenter sur une liste qui s'en réclame. On savait que sa mairie avait été inaugurée par Jean-Louis DEBRE, alors ministre de l'Intérieur, qu'il avait des sympathies pour la droite dure, mais de là à penser qu'il se rapprochait des extrêmes...

L'OPPOSITION BOUDE...

L'opposition UMP a une qualité : la constance dans l'erreur et l'échec. Ainsi, elle boude la M@ison, au prétexte qu'il s'agit de la "danseuse" du maire et que cet équipement n'a pas d'utilité. Ces opposants, quelque peu obtus, doivent se sentir passablement isolés. En effet, après avoir reçu la Marianne d'or, c'est la région Rhône-Alpes qui a décidé de faire de la M@ison le pôle ressource régional en matière de développement des TIC. Dur pour l'opposition locale qui va être obligée de reconnaître qu'elle s'est, une fois de plus, trompée !

FERMETURE DE LA CENTRALE DE LOIRE
DECISION IRRESPONSABLE ET SABOTAGE

Sous l'angle de l'harmonisation géographique et sociale de la consommation énergétique et de la maîtrise nationale des techniques de production d'énergie, la fermeture de la centrale EDF fait partie d'une série de décisions irresponsables et du sabotage du secteur public.

ÉNERGIE

En juin 2004, l'avis de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan sur le projet de loi relatif au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières, débutait ainsi : « "Nous avons effectivement radicalement changé. Nous avons essayé de créer un véritable partenariat gouvernement-affaires afin de faire face aux opportunités internationales. Jusque-là, les Etats-Unis s'étaient empêtrés dans un interminable débat idéologique à propos du rôle du gouvernement vis-à-vis du secteur privé". Cet appel au changement lancé par Ron Brown, secrétaire du commerce de Bill Clinton, en 1995, doit désormais s'appliquer à la France. Il convient en effet, face aux nouveaux enjeux économiques, de dépasser les clivages traditionnels et d'instaurer un véritable partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Le projet de loi s'inscrit dans cette logique ». La déclaration du secrétaire du Commerce américain intervient la même année que la signature, par la France et l'Union européenne, de l'Accord Général sur le Commerce des Services. Placé sous cet angle là, la décision de fermeture de la centrale apparaît plus responsable. Responsable de l'arrêt d'une activité publique pourtant utile au point qu'elle est l'objet d'enjeux colossaux chez les affairistes.



La centrale thermique de Loire située sur un site extrêmement porteur à cheval sur les communes de Givors et de Loire..

Une étude commandée par les élus du personnel de l'Unité de production Méditerranée à l'Institut énergie et développement vient d'être rendue publique, avec le soutien des maires de Grigny, René Balme, et de Givors, Martial Passi. Elle met en évidence que les coûts de production de l'établissement et l'aspect polluant de son activité sont loin d'être les réelles motivations de la décision de fermeture.

Sur le plan local, voire régional, la production d'électricité est excédentaire par rapport à la consommation. Au plan national, il apparaît nécessaire, en revanche, de projeter la mise en service de moyens de production dès l'année 2005. Sur le plan

international, à la fin des années 80 encore, harmoniser la consommation mondiale revenait à quintupler la production. Les directives appliquées depuis plusieurs années et les dernières décisions aboutissent à l'obsolescence des installations qui confronteront à une pénurie et à l'augmentation des tarifs. Ce sont les tout derniers arguments à servir à l'opinion publique. La démonstration est ainsi avérée de l'inefficacité du secteur public en matière de politique et gestion énergétique. La centrale de Loire/Rhône est sous le coup de mesures de réduction d'activité depuis 1984. Tout est prêt, dans ce scénario, pour abandonner l'énergie au privé et aux spéculations financières.

Maintenir l'accès égalitaire à l'énergie, la sécurité des exploitations, la qualité du service, améliorer l'environnement et se soucier du co-développement des populations, y compris au plan international, impliquent de la démocratie et de la vigilance. Les salariés, les élus et les habitants doivent pouvoir obtenir la transparence sur les objectifs du gouvernement et de EDF concernant le site de Loire/Rhône. Il convient de promouvoir une solution claire et positive dans le sens des intérêts nationaux et de la population locale. Il convient de garder l'énergie dans le champ du bien commun

LUBA BOLZER



Givors-Grigny, quel avenir ?

" Donnons à notre agglomération les moyens de ses ambitions en ne restant pas enfermés dans une intercommunalité qui a démontré ses limites ", déclarait récemment René BALME.

Avec ses 28 000 habitants, notre agglomération a fait la démonstration de son dynamisme et de son attractivité. Il demeure que ce qui, hier, était un atout, devient aujourd'hui un véritable handicap. En effet, résister à l'attraction de la COURLY correspondait, en son temps, à une philosophie et à une démarche politique qui avait toute sa pertinence. Aujourd'hui, alors que les intercommunalités se sont organisées alentour, parfois sur des critères objectifs, parfois sur les seuls critères politiques du moment, il devient urgent de revoir la copie en ayant soin de ne pas trop attendre car il y va du devenir même de notre agglomération, de sa survie, de son désenclavement.

Ne pas vouloir perdre de temps, ne signifie pas qu'il faille sauter la case de la concertation. Bien au contraire, il convient, dans chaque rencontre avec la population, dans chaque conseil de quartier, d'ouvrir le débat le plus large qui soit en ayant soin d'apporter le maximum d'informations, ce qui permettra à chacun de prendre position en connaissance de cause.

Une étude financière a d'ores et déjà été commandée et une rencontre entre le Président Gérard Collomb et les élus de Grigny et Givors est programmée pour fin novembre. Elle devrait permettre de mettre en avant les avantages ou inconvénients d'un rapprochement avec le Grand Lyon.

Cela étant, il demeure que la liste des avantages n'est pas négociable si

l'on se réfère au seul volet "transport". En effet, une desserte de notre agglomération par les TCL serait de nature à modifier radicalement la problématique domicile-travail ou domicile-école.

Partant du constat qu'aujourd'hui, il est quasiment impossible de se rendre à son travail sur la rive gauche du Rhône autrement qu'avec son véhicule personnel, la problématique du transport est un des éléments qui devrait en convaincre plus d'un.

Le développement de projets structurants : un port de plaisance sur Grigny, une grande base de loisir au Sud de Lyon ou une véritable salle de spectacle peuvent faire partie de la négociation.

Le débat est ouvert.

LA RÉDACTION

CONTACTS :
Communauté de Communes
Rhône-Sud, (CCRS),
Le Patio 69700 Givors.
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de
08h30 à 12h et de 14h à 17h
Tél. 04 78 73 39 00

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

SAVOIR DIRE NON A L'AGCS

L'Accord Général sur le Commerce des Services oblige 147 pays signataires, dont la France, à mettre en concurrence internationale leur secteur de services. C'est à l'Union Européenne que la France et les autres pays d'Europe ont délégué le soin de proposer les secteurs qu'ils offrent et les demandes qu'ils font. La liste des secteurs (tenue quasi secrète) devra être arrêtée et remise fin mai 2005. Une raison essentielle de dire NON à la constitution européenne pour ne pas laisser les technocrates de Bruxelles décider de l'avenir de notre service public.

LE RÉSEAU DES ÉLUS

Lors de l'Assemblée Générale du 3 décembre à Grigny, les élus, dans leur grande diversité, proposeront plusieurs pistes d'action pour s'opposer à la libéralisation du service public.

Mener le combat contre l'AGCS et au-delà, l'OMC, suppose de convaincre et de rassembler les parlementaires qui seuls ont le pouvoir de légiférer. Cela suppose aussi d'avoir la même démarche en direction des collectivités locales qui ont le pouvoir de délibérer. Cela suppose, enfin, d'alerter chaque élu pour qu'il se fasse le relais de ce combat, car c'est bien d'un combat dont il est question.

Et lorsque cette mobilisation là sera réussie, alors, il faudra se rassembler avec la société civile, les associations, les citoyens et donc avec tous ceux qui veulent mener cette bataille contre la dictature économique que représentent l'OMC et l'AGCS.

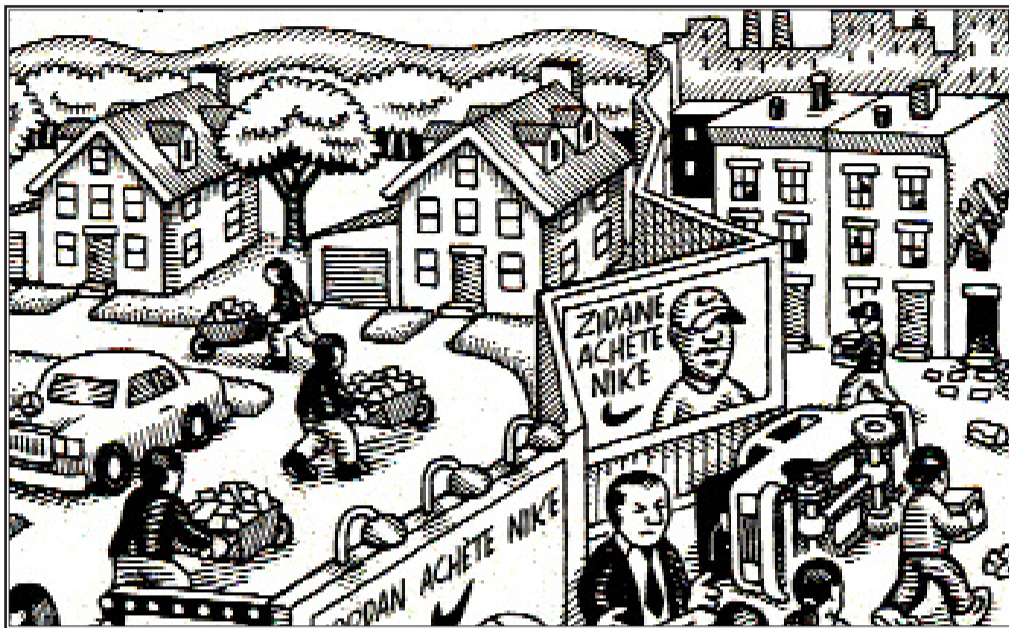
DICTATURE ÉCONOMIQUE

Les mots ne seront jamais assez forts pour exprimer ce qui se trame dans le silence feutré des salons de l'OMC puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, de donner en pâture, aux industriels et financiers de la planète, l'ensemble des services publics des 147 pays qui composent l'OMC. Et si nous n'y prenons garde, si nous n'alertons pas les élus, les citoyens, cette privatisation qui ne veut pas

dire son nom se fera, sans même que les parlements n'aient eu à en débattre et encore moins à se prononcer. Il y a là un déni de démocratie qui fait froid dans le dos au moment même où l'on nous vante les mérites de l'Union Européenne et de sa "fameuse" constitution qui n'est, en fait, qu'un outil supplémentaire au service des multinationales pour les aider à faire main basse sur la manne financière que représente le service public.

TOUT N'EST PAS PERDU POUR AUTANT

Sous les pressions exercées tant par les organisations politiques, syndicales que les ONG, le calendrier d'application de l'AGCS a été modifié à plusieurs reprises. Depuis le lancement de la négociation AGCS 2000, la contestation s'est organisée et grandit. À Cancun, les accords sur l'agriculture ont échoué grâce à la mobilisation des "petits" pays notamment. De plus, les quatre nouveaux accords prévus, ont été retoqués. En France la mobilisation a permis de préserver, jusqu'à aujourd'hui, le secteur culturel du champ des négociations commerciales. Par



Dessin de SINGER, in LA DÉCROISSANCE, le journal de Casseurs de pub, N° 23, septembre 2004

petites touches, l'OMC recule et il est possible de frapper plus fort encore pendant qu'il est temps. Nous avons jusqu'en mai 2005 pour faire entendre notre voix et gageons que le référendum sur la constitution européenne aura lieu pour que s'ouvre un véritable débat et qu'éclate enfin au grand jour ce qui se trame de longue date dans les couloirs de Bruxelles, avec la complicité active d'une grande partie de la classe politique française.

LES ÉLUS S'ORGANISENT

En créant le Réseau des Élus et Collectivités Hors AGCS, la volonté est désormais affichée de se saisir

politiquement de ce dossier, pour exiger le débat et peser à tous les niveaux ; pour s'opposer au totalitarisme des multinationales qui ont décidé (en créant des structures supranationales) de s'affranchir des lois votées par les représentants du peuple.

La ville de Grigny a décidé de se placer résolument hors du champs de l'AGCS par délibération en date du 10 juillet 2003. C'est un acte politique majeur et qui n'a rien d'opportuniste. Il y a une réelle volonté de ne pas laisser s'affaiblir le service à la population et d'affirmer fortement qu'il est des secteurs qui ne peuvent et ne doivent pas sortir du champ public.

Aujourd'hui notre ville offre une palette de services appréciés de tous car répondant à un besoin réel. Les tarifs qui sont appliqués tiennent compte des ressources des familles, ce qui est un principe fondamental pour l'accès au service public. Personne d'autre que la municipalité ne peut rendre ces services et il serait illusoire de penser que de les confier au privé permettrait d'en réduire les coûts pour l'usager final. Est-ce que l'ouverture du capital d'EDF-GDF va faire baisser la facture ?

Il semblerait que l'on nous annonce le contraire.

René BALME

UNE ÉQUIPE COLLÉGIALE À LA TÊTE DU RÉSEAU



Geneviève Perrin-Gaillard
Co-présidente

Députée des Deux-Sèvres, membre de la commission des affaires économiques. Initiatrice de l'appel du 3 décembre 2002.



Jean-Claude Lefort
Co-président

Député du Val-de-marne, membre de la commission des affaires étrangères. Initiateur de l'appel du 3 décembre 2002.



Noël Mamère
Co-président

Député et Maire de Bègles, membre de la commission des affaires étrangères. Initiateur de l'appel du 3 décembre 2002.



Pascal Savoldelli
Trésorier

Conseiller Général, Vice-président du Conseil Général du Val-de-marne. Signataire de l'appel du 3 décembre 2002.



René Balme
Secrétaire Général

Maire de Grigny. Organisateur de l'assemblée générale du réseau des élus et collectivités hors AGCS du 3 décembre 2004.

Le 3 décembre 2004, centre Édouard Brenot, 69520 Grigny
AG du Réseau des Élus et Collectivités Hors AGCS

L'AGCS... kézaco ?

- L'OMC définit les politiques économiques qui doivent impérativement être appliquées par les 147 états membres.
- L'AGCS, accord signé à Marrakech en 1994, est entré en vigueur en 1995. Sa mise en œuvre doit faire l'objet de négociations pour être applicable au 1er janvier 2006. Cet accord s'applique aux services, c'est à dire " tous les services (...) qui ne sont assurés que par un seul fournisseur de services sans être en concurrence avec les entreprises privées. "
- Selon l'OMC, il y a plus de 160 sous-secteurs et activités qui peuvent être classés comme services et, par conséquent, être ouverts au secteur privé et à la concurrence étrangère.
- Ce sont ces services que l'AGCS va ouvrir à la libre concurrence, et pour cause, ils représentent un marché potentiel de 1 400 milliards de dollars.

- Plus d'informations : <http://www.hors-agcs.org>

en France

DEHORS !

Dans un communiqué de presse en date du 13 mai 2004, Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, et Marc-Philippe DAUBRESSE, Secrétaire d'Etat au logement, ont décidé de geler les procédures d'expulsions pour impayés de loyers des locataires de bonne foi dans le logement social, en l'attente de la mise en œuvre d'un dispositif pérenne. On se demande bien, à la lecture de ce qui précède, pourquoi, René BALME, maire, Daniel ROYER et Michel VAISSIERE, adjoints, ont du s'opposer à trois expulsions, dûment autorisées par le Préfet et visant des familles en très grande difficultés. Il est vrai que le ministre de la cohésion sociale, fait énormément de promesses et que ses gesticulations médiatiques sont rarement suivies d'effets. Le Maire de Grigny, envisage sérieusement, s'appuyant sur les déclarations de Jean-Louis BORLOO, de prendre un arrêté anti-expulsion. Ce qui forcera sans doute le préfet à lire plus attentivement les communiqués de presse en provenance des ministères.

D. ROYER & M. VAISSIERE

THIBAUT PAS BEAU

Thibault ménage le PS [mercredi 13 octobre 2004]. Le secrétaire général de la CGT, Bernard THIBAUT l'a assuré à François HOLLANDE lors d'une récente entrevue entre les deux hommes : c'est pour ne pas gêner la direction du PS que la CGT se gardera de formuler toute consigne de vote sur la Constitution européenne avant le référendum interne au PS fixé le 1er décembre. Dont acte.

TÊTE DE TURC

Turquie : 2 Français sur 3 veulent un référendum [lundi 11 octobre 2004]. Selon un récent sondage, alors que les députés ont obtenu un débat sans vote sur l'entrée de la Turquie dans l'UE, 66% des Français souhaitent être consultés directement avant le 17 décembre, date du début du processus d'adhésion. Une courte majorité estime que cette question comptera lors du vote sur la Constitution.

FOLLES RESTRICTIONS

Budget retoqué à l'hôpital. Les administrateurs de l'hôpital Vinatier refusent des restrictions qui nuisent à la qualité et à l'organisation des soins. Une première a eu lieu, fin octobre, lors de la réunion du conseil d'administration du centre hospitalier spécialisé (CHS) Vinatier, à Bron (Rhône). Le budget primitif pour 2005 a tout simplement été repoussé, par sept voix contre, zéro voix pour et onze abstentions. Avant l'examen de la mouture définitive, dans quelques semaines, cette rébellion sonne comme un avertissement à l'adresse de l'agence régionale d'hospitalisation (ARH). À travers leur vote, les administrateurs ont signifié un profond désaccord avec les incessantes restrictions.

VIENS CHEZ MOI...

Nicole Maestracci : le droit au logement doit pouvoir s'imposer, à l'Etat comme aux collectivités locales [lundi 1 novembre 2004]. Dans une interview à l'Associated Press, Nicole Maestracci, magistrate et présidente de la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS), pointe les insuffisances du projet de loi Borloo et estime que le droit au logement doit pouvoir être imposé par la loi alors que les expulsions locatives sont suspendues dans toute la France depuis le lundi 1^{er} novembre et jusqu'au 15 mars.

BARON NOSTALGIQUE

Le président du MEDEF Ernest-Antoine Seillière estime qu'en France, on doit pouvoir faire travailler les salariés, "dans le cadre d'un accord d'entreprise", jusqu'à 48 heures hebdomadaires, conformément à la limite moyenne fixée par l'Union européenne. Le Baron ne se sent vraiment plus depuis que son poulain, Sarkozy, a décroché la tête de l'UMP. Quand on vous disait que la constitution européenne allait vous réserver de mauvaises surprises. Seillière anticipe, même !

ENTERREMENT BIS

Disparition programmée de l'allocation veuvage. En raison de la disparition de la condition d'âge pour obtenir une pension de réversion à compter du 1er juillet 2004, le dispositif relatif à l'assurance veuvage a été supprimé à cette date. Toutefois, la suppression de la condition d'âge pour l'obtention d'une pension de réversion étant progressive, les personnes qui ne remplissent pas cette condition d'âge pendant cette phase transitoire peuvent bénéficier de l'assurance veuvage sous certaines conditions. Merci le MEDEF-Chirac-Raffarin ! Les veuves des grands "capitaines d'industrie" ou de ministres n'ont pas de problème de pension de réversion et ne sont, donc, pas concernées.

MERCI QUI ?

Les salariés de la SNECMA ont appris, le 29 octobre dernier, le rachat de leur entreprise par le groupe SAGEM. "C'est un passage en force opéré dans le plus grand mépris des institutions représentatives des salariés et de la représentation nationale" a déclaré la CGT. Cette opération est guidée par les seuls intérêts des marchés financiers et fait craindre des conséquences dramatiques en terme d'emploi. Merci à l'OMC !

JE LE SENS, JE LE VOIS

Les Etats-Unis, hostiles au protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, commencent à évoluer sur la question, a assuré mardi Robert Corell, le directeur américain d'une vaste étude sur les changements climatiques dans l'Arctique. "Il y a un glissement en cours mais il est subtil, il est sous-jacent et il n'est pas complètement visible mais je le vois", a déclaré M. Corell, au premier jour d'un symposium scientifique réuni jusqu'à vendredi à Reykjavik. Les USA seraient-ils devenus intelligents ou craignent-ils un impact économique ?

dans le monde

HUMEUR

L'AMERIQUE HÉMIPLÉGIQUE

Pas d'amalgame : avant la guerre en Irak, il fallait clairement indiquer qu'on faisait le distinguo entre les dirigeants de la Busherie et le peuple américain. Bush n'est pas l'Amérique et inversement. Un sondage récent mené par dix journaux dans 10 pays indique (à l'exception notable des Russes et des Israéliens), un rejet sans équivoque de Bush et plutôt de la sympathie pour le peuple américain¹. Quelques jours plus tard, l'illuminé texan est réélu triomphalement. Par un peuple dont plus de la moitié s'est rangée derrière le fou de Dieu au prétexte qu'il est un bon chrétien et qu'il serait le seul à garantir la sécurité intérieure de son pays. Prodiges, les Américains paient sans moufter un rétrécissement de leurs libertés individuelles, applaudissent au Patriot Act, digèrent un déficit budgétaire abyssal, passent l'éponge sur un taux de chômage record, passons. Le prix à payer est exorbitant mais c'est là le prix de la lâcheté et de l'individualisme.

Kerry hors jeu

Ce n'est certes pas un révolutionnaire que Bush et l'Amérique bien-pensante ont renvoyé dans les cordes tant il est vrai que la différence entre les deux candidats est aussi sensible que celle qui sépare Le Pen de Mégrét. Reste que l'élection de Kerry aurait, au moins, permis de mettre un terme aux velléités fascistes des néo-cons de la Maison Blanche et de freiner – relativement faut pas rêver – une arrogance hégémonique unique dans l'histoire récente du monde. L'élection de Bush assoit confortablement, intra-muros, la position dominante de l'ultra libéralisme et encourage fortement, par ricochets, ses rantaplans européens. Il est à craindre que les secousses produites par cette élection devrait produire, à court terme, des effets qui débordent largement les frontières américaines. Fussent-elles celles d'un pays hémiplegique.

AMZEK

TERRE À GAUCHE

La gauche au pouvoir en Uruguay. Pour la première fois de son histoire, ce pays, a élu un président socialiste. Tabaré Vasquez a obtenu 50,7% des suffrages et a rejoint le club des présidents progressistes du continent latino-américain.

SILENCE ON TUE !

Falloujah : les USA assassinent en silence... La chaîne satellitaire du Qatar, Al-Jazira, est interdite depuis trois mois dans cette ville irakienne, ce qui laisse supposer que les USA ont vraiment décidé d'éliminer tous les témoins gênants : journalistes, ONG, etc., en Irak. Ainsi donc, il sera possible à l'armée étasunienne de massacrer la population de Falloujah sans que rien d'autre que les images officielles distillées par l'armée d'occupation ne transpire. L'autoproclamée "plus grande démocratie du monde" pourra réécrire l'histoire sans être contredite par qui que ce soit : elle tue, filme, photographie et écrit en parfaite autarcie et en fonction de ses intérêts.

NON À LA CONSTITUTION EUROPÉENNE

Le projet de constitution européenne se veut être, avant tout, le relais de l'Organisation Mondiale du Commerce, et place la loi du marché au dessus de toute les autres. Il favorise la mise en oeuvre de l'AGCS et prépare une véritable dictature économique.

Le CITOYEN se situe clairement contre ce projet qui ne propose pas de clause de non régression sociale et d'harmonisation sociale par le haut. Selon nous, la constitution européenne - outre le fait qu'elle doit pouvoir être amendée par les états membres et qu'un retour en arrière devrait être possible - nécessite absolument de placer l'Homme au centre de toutes les pré-occupations et tout doit être pensé pour son épanouissement. Au lieu d'aller dans le sens de cette revendication essentielle, nous constatons qu'elle octroie les pleins pouvoirs à la Banque Centrale Européenne et qu'elle lui donne mission pour surveiller "l'évolution des coûts salariaux..." ; elle ne propose pas l'égalité homme-femme ni l'accès à une véritable citoyenneté pour tous. Plus grave encore, elle ne tolère "des service publics qu'à titre dérogatoire" ! Notre exigence étant que le service public soit classé patrimoine de l'humanité, chacun comprendra que nous participerons avec toute notre énergie à la victoire du Non.

LA RÉDACTION.

LE CITOYEN

Directeur de la publication :
Association Le Citoyen.
Rédacteur en chef : René BALME
Comité de rédaction : R. Balme,
C. Chevillard, A. Dartois, C. Goubert,
J. Pandolfi, D. Royer, G. Richon,
M. Vaissière, G. Verzier,
Photographies : Le Citoyen

Maquette : Terre de Sienna
Contact : Le Citoyen BP 40027 Grigny
69520. Mé : infos@le-citoyen.org
Prix au N° : 1 euro
Abonnement : 11 N° : 10 euros
N° ISSN en cours.
Dépôt légal à parution.
N° 01, décembre 2004.

(1) : le Monde du 16 octobre 2004